

Conditions générales de participation pour les séminaires VacUpdate

But	Les présentes Conditions générales de participation (CGP) vous informent de vos droits et de vos obligations lorsque vous participez à des séminaires qui sont organisés par Medvis.
Inscriptions	aux manifestations organisées par Medvis: <ul style="list-style-type: none">– elles doivent être effectuées par écrit (par internet, courrier, e-mail)– elles engagent les participants– elles sont prises en considération dans l'ordre de leur arrivée.
Participation aux coûts	<p>Conformément aux directives de l'ASSM, une participation aux coûts est facturée pour les prestations suivantes organisées par Medvis:</p> <ul style="list-style-type: none">– programme scientifique (honoraires des orateurs)– hébergement dans un hôtel sélectionné par Medvis (chambre pour une personne), y compris le petit déjeuner– forfait séminaire de l'hôtel– repas organisés par Medvis <p>D'autres prestations sont à 100% à la charge du participant et doivent être organisées individuellement.</p> <p>Il n'est pas possible de participer au séminaire ou aux repas organisés avec une personne accompagnante. Les participants souhaitant venir accompagnés doivent organiser eux-mêmes une chambre d'hôtel et la régler directement sur place.</p>
Conditions de paiement	La participation aux coûts est à régler dans les 30 jours à compter de la date de facturation. Votre inscription vous oblige à payer la participation aux coûts. Votre place sera réservée définitivement seulement après réception du paiement.
Annulation et absence	En principe, l'annulation de l'inscription doit s'effectuer par écrit. Une annulation est possible sans frais jusqu'à 4 semaines après l'envoi de la confirmation de participation. Ensuite, des frais de dossiers de CHF 50.- sont prélevés. En cas d'inscription moins de 6 semaines avant le début du séminaire, aucune annulation gratuite n'est possible. Si l'annulation a lieu deux semaines ou moins avant le début du séminaire, la totalité de la participation aux frais doit être payée. En cas d'absence des participants, la participation aux coûts qu'ils ont déjà versée n'est pas remboursée.
Annulation d'une manifestation	En cas d'annulation d'une manifestation après qu'elle a été rendue publique et que des réservations ont été faites, Medvis rembourse intégralement les participations aux coûts déjà facturées et payées.
Recueil de données personnelles	Si vous nous contactez par e-mail ou via un formulaire de contact, les données que vous nous communiquez (votre nom, votre adresse et votre adresse e-mail, votre numéro de téléphone le cas échéant) seront enregistrées par nos soins en vue de l'organisation du séminaire. En vous inscrivant au VacUpdate, vous acceptez que Medvis transmette vos données (uniquement nom, prénom, lieu) aux sponsors.